



Nos partenaires



Royale Association Belge des Sports du Samedi a.s.b.l. A.B.S.S.A. / INFOS – NEWS

Editeur responsable : W. Luppens – Galeries du Cinquantenaire 32 B 36 – 1040 Bruxelles.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE EXECUTIF DU 07.08.2006 P.V. N° 03

La séance est ouverte à 19 h. sous la Présidence de Monsieur R. J. STAS

Tous les membres sont présents sauf : MM. A. Lallemand, J.M. Gilbert, J. Florent, F. Stainier, G. Mayne, absents excusés

Le PV n° 2 (http://www.abssa.be/www/docpdf/PV_1863310.pdf) est lu et approuvé.



I. COMMUNICATIONS :

A. AFFILIATIONS – MODIFICATION IMPORTANTE

A partir de ce jour il y a lieu de joindre, dans un souci de lisibilité, à toute nouvelle carte d'affiliation pour un membre de nationalité NON BELGE, une photocopie du document d'identité, de l'intéressé.

La carte d'affiliation ne sera enregistrée que si le document ci-dessus sera joint.

Dans le but d'éviter une perte de temps, au niveau de la qualification, nous vous prions de bien vouloir respecter le contenu de ce message.

B. CALENDRIERS ET DOCUMENTS SAISON 2006 – 2007

La remise des documents précités aura lieu exclusivement au siège de l'A.B.S.S.A., Galeries du Cinquantenaire à 1040 Bruxelles le :

JEUDI 24/08/2006 de 16 h. à 21 h.

Nous prions les secrétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour que les documents en question soient retirés ce jour par un membre responsable du club.

Le club qui souhaite faire retirer ses documents par l'intermédiaire d'un responsable d'un club tiers, devra remettre une procuration, dûment signée, par le secrétaire du club demandeur.

Inutile de se présenter le lundi 28/08/2006, car aucun des documents ne sera remis à cette date. Le club qui n'aura pas retiré ses documents le jeudi 24.08, sera pénalisé d'une amende de €12,50.

AVIS A MM. LES ARBITRES.

La remise des calendriers et différents documents aura lieu exclusivement le VENDREDI 25 août 2006 à 19 H.30 à l'Auditorium du Collège Don Bosco, Chaussée de Stockel, 270 à Woluwé Saint Pierre (près du stade Fallon).

C. TRESORERIE – **SUSPENSION DE CLUB**

Pour non paiement des sommes dues à la date prévue (cfr. P.V. 43 du 19.06.2006, § I / A) le club BEL AIR (2201/558) est suspendu à dater de ce jour.

D. FEUILLE D'ARBITRE – ENVOI PAR LA POSTE – AUTORISATIONS

!! Attention modification importante

Autorisation accordée :

Amicale Enghien (031) – SKO Vollezele (078) SC Chenois (084) – Longchamp (087) – VK Tervuren (115) – Nivellois Aclot (167) – AS Midi (169) – String Pénélope (181) – Les Fossis (217) – New Arquois (263) – Tourinnois (292) – Cerco (358) – Centre (383) – Tervuren Rangers (398) – Bousval Genappe (401) – Espérance Chenois (412) – Omnisport Bierghes (455) – Savoyard (482) – Virginal (497) – Braine Terminus (537) – Sporting Waterloo (538)

RAPPELS :

Les clubs bénéficiant d'une autorisation spéciale d'envoi de la feuille d'arbitrage par la poste se verront retirer automatiquement cette facilité en cas :

1° de non communication téléphonique du résultat et des exclusions éventuelles (des 2 équipes) avant 18 heures.

2° de non réception, par le préposé, de la feuille de la rencontre au plus tard le mercredi suivant la date du match.

Les feuilles doivent être expédiés exclusivement à :

Royale A.B.S.S.A
BP 6
1040 Etterbeek 2

Les clubs visités dont la feuille d'arbitre ne serait pas rentrée au moment de la vérification de la journée (c.a.d. le jeudi suivant la rencontre) pourront perdre la rencontre par le score de forfait avec l'application de l'amende statutaire prévue.

E. BALLONS – rappel

Il reste un petit stock de ballons de football identiques à ceux distribués aux clubs dernièrement.

Les clubs désireux de se procurer quelques ballons peuvent introduire leurs demandes (par écrit) auprès de Monsieur Robert DE BACKER – Avenue A. Giraud, 8 bte 8 – 1030 Bruxelles.

Fourniture jusqu'à épuisement du stock, les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste faisant foi)

Prix unitaire : 15,00 Euro

F. CARTE FEDERALE

Pour les ressortissants des pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne une autorisation de séjour dans le Royaume est à joindre à toute demande de carte fédérale.

Rappel :

Demande de carte fédérale à introduire par le C.Q. , sous sa signature, accompagnée des documents suivants :
2 photos d'identité et la photocopie soit du passeport, soit de la carte d'identité lorsqu'il s'agit d'un ressortissant d'un pays membre de l'U.E.

G. CORRESPONDANCE

Toute correspondance concernant l'ABSSA, y compris les rapport d'arbitre, doit être adressée au secrétaire général, M. Willy LUPPENS, Toekomstlaan, 40 à 1640 Sint-Genesius-Rode, **sauf** :

- la correspondance ayant trait à la trésorerie doit être adressée à M. Jean FLORENT, avenue de la Basilique, 385 bte 17 à 1081 Bruxelles.

- la correspondance ayant trait au service des affiliations et qualifications doit être adressée à M. Victor DECOCK, avenue Paul Gilson, 361 à 1620 Drogenbos.

- la correspondance ayant trait aux désignations d'arbitre doit être adressée à M. Jean Marie HENIN, avenue Neptune, 1 bte 49 à 1190 Bruxelles.
 - la correspondance relative à la demande ou à l'annulation de tournois et de matches amicaux est à adresser à M. Victor DECOCK. Les feuilles d'arbitre de ces rencontres sont également à expédier à M. V. DECOCK et ce au plus tard le samedi suivant la ou les rencontres.
- L'indication du nom du club, du N° de matricule, de la division, de la série et de la date est indispensable.

H. CORRESPONDANCE – E-MAIL Rappel

Il est rappelé **qu'aucune suite** ne sera donnée à la correspondance envoyé par mail. Toute correspondance doit être adressée aux personnes comme indiqué DANS CE PV et être signée par le correspondant qualifié du club. Nous vous demandons de signaler à vos membres de ne plus envoyer des e-mail, il serait désagréable de devoir sanctionner les clubs. Aucune exception ne sera faite.

I. RESULTATS – FEUILLE D'ARBITRE – rappel

Le club visité doit :

1. Obligatoirement communiquer le jour de la rencontre, **à partir de 16h30 et avant 18 heures**, le résultat de la rencontre au siège social de l'A.B.S.S.A., Galeries du Cinquantenaire, avenue de Tervuren 32 - 1040 Bruxelles. Tél.: 02.734.92.32 (*entrée par la rue des Tongres*).

En outre, les clubs visités qui ont reçu l'autorisation d'envoi de la feuille d'arbitre par la poste devront obligatoirement, s'il y a eu exclusion(s) au cours de la rencontre, communiquer, avant 18 heures, le nom, le prénom, la date de naissance et le club d'appartenance du (ou des) joueur(s) exclu(s).

2. Déposer au même local le jour de la rencontre **avant 18h30**, la feuille d'arbitre originale.

J. A L'ATTENTION DES DELEGUES DE CLUBS

1. Le délégué de l'équipe visitée doit se trouver au terrain, au moins 45 minutes avant l'heure prévue du "kick-off".
2. La feuille d'arbitre dûment remplie par les deux équipes sera remise à l'arbitre au moins 15 minutes avant le début de la rencontre.
3. Le délégué des clubs visité et visiteur doivent y inscrire leur nom avant la rencontre et signer la feuille d'arbitre au terme de la rencontre, après vérification.
4. Le délégué du club visité doit toujours porter un brassard blanc. Le délégué du club visiteur doit toujours porter un brassard aux couleurs de leur club et les entraîneurs, un brassard rouge. Seules les personnes inscrites sur la feuille d'arbitre ont le droit de se trouver dans la zone neutre.
5. Tout club doit être en possession d'un sifflet d'arbitre et d'un jeu de cartes (jaune & rouge) qui doivent se trouver au terrain le jour des rencontres.
Le club visité doit disposer d'une civière ainsi que d'une boîte de secours contenant les articles et produits indispensables en cas d'accident, et qui doivent se trouver au terrain ou dans un local à moins de 50 mètres de la ligne de touche.
6. Tout joueur exclu au cours d'une rencontre doit quitter IMMEDIATEMENT le terrain et la zone neutre et se conformer aux instructions de l'arbitre.
7. Nous rappelons que les équipes doivent s'aligner dans les couleurs reprises au calendrier. Le club visité doit tenir compte des couleurs officielles du club visiteur.
8. Le numérotage des maillots des joueurs est obligatoire.
9. Les clubs sont autorisés à inscrire 5 joueurs de "réserve" et à procéder au remplacement de quatre joueurs au cours d'une rencontre.

K. RAPPELS TRES IMPORTANTS

Tout club n'ayant pas signalé l'indisponibilité de son terrain au moins quinze jours avant la date de la rencontre, pourra perdre la rencontre par 0 à 5.

Sauf stipulations contraires, toutes les rencontres pour lesquelles il n'y a aucune précision d'heure se disputent à 15h30.

Durée des rencontres: 2 fois 35 minutes.

Du 18 novembre au 12 janvier inclus, l'heure du début des rencontres est avancée d'une demi-heure (voir la remarque reprise à la fin du "classement alphabétique des clubs" page 18).

Aucune rencontre ne pourra être postposée.

En cas de nécessité, le Comité Exécutif de l'A.B.S.S.A. se réserve le droit de fixer éventuellement l'heure de début des rencontres de certains matches avant 12h00 ou après 15h30, sans l'accord préalable des clubs concernés.

Les clubs doivent respecter les instructions données par les propriétaires des terrains. Si le propriétaire d'installations sportives désigne, avec l'accord du club visité, un autre terrain que celui initialement prévu pour la rencontre (pour autant que ce nouveau terrain réponde aux normes d'acceptation de l'U.R.B.S.F.A.), le club visiteur ne peut refuser de jouer la rencontre sur ce terrain.

En cas de modification des conditions d'une rencontre (heure, terrain, etc.), le club visité doit aviser, par courrier, au moins 15 jours à l'avance (ou à défaut, dans les plus brefs délais), le Secrétaire Général de l'A.B.S.S.A., le secrétaire du club visiteur et le responsable des arbitres.

L. MODIFICATIONS AU CALENDRIER 2006 – 2007

Les modifications au calendrier 2006 - 2007 seront publiés dans le prochain P.V.



II. MODIFICATIONS CALENDRIER :

A. RECUEIL D'ADRESSES (n° de pages suivant calendrier 2005-2006)

- Page : 25 RADIO TV BOYS (020) – intérim secrétariat du 15.08.2006 au 31.08.2006
M. K.H. GANGOLF – rue Washington, 208 / 27 – 1050 Bruxelles. Tél. : 0477.514.618
- Page : 26 F.C. BESACE (024) – intérim secrétariat du 13.08.2006 au 31.08.2006
M. B. MASSET – Bd E. Machtens, 153 / B2 – 1080 Bruxelles. Tél. : 02.411.27.92
- Page : 29 ASH BLANCS – intérim secrétariat du 19.08.2006 au 28.08.2006
M. J. RIMAUX – Kleine Snikbergstraat, 3 – 1701 Itterbeek. Tél. : 02.569.05.58
- Page : 31 S.K.O. VOLLEZELE – intérim secrétariat du 14.08.2006 au 27.08.2006
M. C. WEVERBERGH – Kamkatse, 3 – 1570 Vollezele. Tél. : 0476.59.82.08
- Page : 33 C.S. AZUR (109) – intérim secrétariat du 11.08.2006 au 24.08.2006
M. J. DEWINTER – Horenberg, 64 – 3090 Overijse. Tél. : 02.687.53.85
- Page : 40 F.C. SCHEUT (274) – intérim secrétariat du 05.08.2006 au 06.09.2006
M. F. COLANS – Chée. d'Alsemberg, 858 – 1180 Bruxelles. Tél. : 0473.66.18.03
- Page : 42 F.C. COSMOS MOLENBEEK (338) – intérim secrétariat du 10.08.2006 au 01.09.2006
M. Ph. SIMON – Ahornbomenlaan, 22 – 1910 Kampenhout. Tél. : 0476.92.04.37
- Page : 44 KINE S.M.J. (361) – intérim secrétariat du 01.09.2006 au 24.09.2006
M. O. SCHMIDT – Ten Broekstraat, 39 – 1700 Dilbeek. Tél. : 0478.96.96.53
- Page : 47 F.C. ESPERANCE CHENOIS (412) – intérim secrétariat du 15.08.2006 au 29.08.2006
M. R. MARDAGA – Av. des Orchidées, 44 – 1410 Waterloo. Tél. : 02.354.03.81
- Page : 48 CITY CLUB D.B. – intérim secrétariat du 27.07.2006 au 20.08.2006
M. B. VAN DURME – rue des Giroflées, 5 – 6030 Goutroux. Tél. : 0495.57.74.20

ATTENTION!



V. CONVOCATIONS :

Pour la séance du 21.08.2006

1) 19 h 00 M. VASIC Xavier (05.06.86), R. Compagnons du Cinéma (016)



VIII. CORRESPONDANCE :

N°	Matr	Club	Date	Conc.	
022	132	British United	01.08.06	Carte fédérale HORNIGOLD	En cours (RJS)
023	132	British United	25.07.06	Carte fédérale WAANDERS	En cours (RJS)
024	132	British United	27.07.06	Carte fédérale MC GRATH	En cours (RJS)
025	001	R. Brussels British	27.07.06	Carte fédérale NORTON	En cours (RJS)
026	001	R. Brussels British	27.07.06	Carte fédérale DE VRIES	En cours (RJS)
027	002	R. Entente ACB	20.07.06	P.V. pour M. De Smet	Pris note, transmis (VD + JF)
028		Arbitre Dierick	03.08.06	Adresse e-mail	Vérifiée, tout OK
029	031	Amicale Enghien	03.08.06	Modification adresse mail	Pris note, transmis (VD)



IX. FRAIS ET REDEVANCES ADMINISTRATIVES :

1. DIVERS :

<u>Matr</u>	<u>Club</u>	<u>Date</u>	<u>Motif</u>	<u>EURO</u>
562	Central Park	19.07.06	Retour carte verte non conforme	2,50

Documents « Composition du Comité » et/ou « Abonnements à l'Organe Officiel »

Courrier mal adressé, à J.M. Gilbert au lieu de V. Decock – Amende de 2,50 Euro :

Marconi Forest (014) – Eagle Team (143) – Sparta Scheut (340) – Amicale Jettoise (347) – T.P. Trinquant (445) – S.C. Campomaiorense (467) – ASF Virginal (497) – FC. Bienvenue (525) - Cobra Team(541) – Boavista (547) – Anatolie 95 (560)

Pour ne pas avoir envoyé les documents dans le délai fixé (30/06/2006) une amende 12,50 Euro est infligée aux clubs suivants :

R. FC. Brussels British (001) – ASH Blancs (060) – Wappers (067) – Mireille Wemmel (093) – Eagle Team (143) - Uccle Stendhal (214) – AS. Apeb (236) – Chiefs Kapelleveld (303) – Celtic Forestois (330) – FC. Hermes (357) – CCM Braine (362) – Bousval Genappe (401) – City Club DB (432) – Hellas Berchem (488) – Les P'Tits Jaunes (501) – Blue Socks (503) – Union J.P. (504) – Southside United (521) – Cobra Team (541)

Pour ne pas avoir envoyé les documents dans le deuxième délai fixé (31/07/2006) une amende 25,00 Euro est infligée aux club suivant :

Cobra Team (541)

Pour ne pas avoir envoyé les documents manquants au niveau du comité, dans le délai fixé (31/07/06), une amende de 5,00 Euro est infligée aux clubs suivants :

Green Devils (090) – Mireille Wemmel (093) – Uccle Stendhal (214) – AEMA Vétérans (427) – FC. Pantoufles (428) – Trinquant (445) – FC. Charles-Quint (499) – Boca Sublime (532) – Bel Air (558)

CHAMPIONNAT 2006-2007

AVANT- PROPOS

Un calendrier très difficile à réaliser.

Comme chaque année, nous avons établi notre calendrier en étroite collaboration avec l'A.V.V.V. et l'INTERBANQUES et nous avons tenu compte du calendrier des équipes de l'URBSFA avec lesquelles nous partageons plus de 80 terrains. Au total, nous avons examiné l'occupation de près de 150 terrains.

Depuis 2 ans, **il est devenu impossible de satisfaire toutes les demandes des clubs et de répondre entièrement aux souhaits de tous les propriétaires de terrains** ; en effet,

- l'occupation des terrains sur lesquels vous évoluez devient de plus en plus dense (le samedi, sur beaucoup de terrains, on joue sans discontinuer, de 9 heure 30 à 20 heures),
- de nombreux clubs possèdent plusieurs équipes et désirent jouer en même temps dans les mêmes installations, mais pas nécessairement sur le même terrain, ce qui nous obligent à attribuer les mêmes numéros de grille calendrier à trop d'équipes et deux de nos divisions n'ont qu'une seule série !
- entre nos clubs s'intercalent des clubs de l'URBSFA et des autres fédérations qui n'ont pas nécessairement les mêmes numéros de calendrier quoique jouant en principe en même temps,
- il y a également régulièrement des décalages d'heures entre les équipes qui jouent en alternance,
- toutes nos séries comptent 14 équipes, il n'y a donc que 14 calendriers possibles et dans une série on ne peut utiliser qu'une seule fois le même numéro, etc.

Nous avons régulièrement constaté des renseignements différents d'occupation entre des clubs évoluant dans les mêmes installations ; chaque fois nous avons privilégié les informations qui provenaient des propriétaires des terrains.

Nous avons essayé de faire au mieux et nous pensons que, malgré quelques casse-tête que nous avons dû résoudre et les retours en arrière auxquels nous avons été contraints, le résultat est néanmoins satisfaisant. Il reste quelques problèmes à résoudre que nous communiquerons aux clubs concernés.

Certaines communes ont demandé qu'aucune rencontre ne soit programmée sur leurs terrains les 2 et 9 septembre ; nous avons des équipes qui jouent chaque samedi sur ces terrains et il nous est impossible de différer le démarrage du championnat ou de postposer une journée devant suivre les dates du calendrier de l'URBSFA ; c'est donc aux clubs qui occupent ces terrains à ces dates de trouver, avec les autorités communes concernées, une solution à ce problème.

NOTRE COLLABORATION AVEC L'URBSFA

Depuis la saison passée, les clubs de l'URBSFA évoluant dans les provinces du Brabant, sont passées, à des séries de 16 équipes. De manière à ce que nous puissions jouer le maximum de rencontres avant la trêve de fin d'année, le CP Brabant a placé sa 30^{ème} journée le 11 novembre (*date à laquelle nous ne jouons pas*). Nous disputerons donc nos 10 premières journées de championnat du 2 septembre au 4 novembre et à partir du 18 novembre les 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} et 26^{ème} journées (*match retour de la 13^{ème} journée, tout comme l'année dernière*) et le 16 décembre, la 14^{ème} journée (*1^{ère} journée des matchs retour*). Nous reprendrons le championnat le 6 janvier pour jouer les 11 journées restantes. Le championnat devrait se terminer le 17 mars avec la 25^{ème} journée (*sauf remises générales*).

Nous remercions le CP Brabant pour l'aide qu'il nous a apportée et pour les renseignements qu'il nous a transmis et dont nous avons tenu compte pour établir notre calendrier. Nous remercions également les fédérations avec qui nous avons établi ce calendrier et qui ont accepté à plusieurs reprises, de modifier certains numéros de grille calendrier pour nous permettre de solutionner nos problèmes.

LES EFFECTIFS

Notre championnat compte 280 équipes réparties en 20 séries représentant 203 clubs. Toutes les séries comptent 14 équipes. La division 5 ne compte plus que 3 séries.

NOUVEAUX CLUBS & EQUIPES

|Sport & Loisirs Club Molenbeek (561) 5A – Central Park FC (562) 5A - Brussels LTC 4 (039) 6D – CF Auderghem 2 (072) 5B, The Wolves Evere 1 (147) 5A – Braine CCM 2 (362) 5C – Omnisport Bierghes 2 (455) 5B.

CLUBS & EQUIPES QUI NOUS ONT QUITTES

Mutuelle RSB 1 (005) – Force et Loisirs (012) – Prévoyance Anderlecht (018) – ASUB (026) – ASH Blanc 4 (060) – FC Stalle (076) – FC AVIA 1 (186) – Ambiance Auderghem 2 (249) – FC Scheut 2 (274) – Ettekijs 1 (343) – FC Nato Vétérans (460) - Hoogstraat Boys (486) - FC Old Jette (494) – Bolton Wanderers FCB (509) – Hilal sport FC (524) – Kafkas 76 FC (535) – Copains Bruxellois (548) – Olympique United (555) – Annessens AV (559) – Cabrales FC (554).

MODIFICATION DU REGLEMENT RELATIF

A LA DESCENTE

Compte tenu qu'à l'issue du championnat 2006-2007, la division 2 sera réduite à 2 séries et que la division 5, actuellement de 3 séries, sera portée à 4 séries, ce changement entraînera les modifications suivantes en :

Division 2 : Les **six** derniers de chaque série descendent en division 3 (soit 18 descendants au total).

Division 3 : Les **cinq** derniers de chaque série descendent en division 4 (soit 20 descendants au total).

Division 4 : Les **cinq** derniers de chaque série descendent en division 5 (soit 20 descendants au total).

POUR LA MONTEE

Division 3 : Le premier de chaque série monte en division 2.

Division 4 : Le premier de chaque série ainsi que les deux meilleurs deuxièmes montent en division 3.

CLUBS NE MODIFIANT PAS L'HEURE DE LEUR RENCONTRE EN HIVER

Dans le classement alphabétique des clubs, toutes les équipes qui disposeront **en colonne six**, en vis-à-vis de leur nom, **de l'indication "NON"**, ne changeront pas d'heure en hiver. Il s'agit généralement de terrains occupés par les équipes de l'URBSFA et dont l'éclairage est de minimum 80 lux. Les autres clubs qui souhaitent que l'heure de leurs rencontres ne soit pas avancée d'une demi heure en hiver, devront en introduire la demande par courrier et y joindre l'attestation relative à l'éclairage (minimum 80 lux).

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

Les clubs se situant en **dehors de la région bruxelloise** et qui souhaitent **envoyer leur feuille d'arbitrage par la poste** devront en faire la demande, **par écrit au secrétaire général de l'A.B.S.S.A.** L'autorisation éventuelle fait l'objet d'une décision au niveau du Comité Exécutif. Nous rappelons à cet effet que les clubs visités doivent **téléphoner le résultat** de leur rencontre, **avant 18 heures**, en outre, au cas où ils envoient la feuille d'arbitre par courrier ("*Royale A.B.S.S.A., BP 6, 1040 ETTERBEEK 2.*"), ils devront, en même temps que le résultat de la rencontre, communiquer les exclus éventuels (avec indication du club & de la date de naissance du joueur exclu).

En cas de manquement, les clubs fautifs se verront retirer l'autorisation d'envoi de ces feuilles par courrier et devront les déposer le samedi au local de l'ABSSA, **avant 18 heures 30**, comme tous les autres clubs visités.

Le délégué de l'équipe visitée doit se trouver au terrain, **au moins 45 minutes** avant l'heure prévue du "kick-off". Nous attirons l'attention des secrétaires sur le fait qu'**aucune rencontre ne peut être postposée** mais bien avancée avec l'accord des deux équipes.

La plupart des terrains de football ont été retracés, nous demandons aux responsables des clubs, de vérifier l'absence d'obstacles ou d'objets dangereux sur les terrains et **la présence d'une zone neutre de 3 mètres sans obstacle**.

Lors des rencontres, nous vous conseillons de **ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires. Prenez toutes les dispositions utiles pour réduire au minimum les risques de vol.**

LA CONFECTION DU CALENDRIER

Vous trouverez la liste des différentes séries sur le site Internet de l'A.B.S.S.A. (<http://www.abssa.be>). Dans la 1^{ère} colonne de votre série, en regard de l'heure de vos rencontres figure un numéro (compris entre 1 et 14) qui correspond au calendrier qui vous a été appliqué.

Sur la grille de 14 équipes reprise ci-dessous, vous trouverez toutes les dates où les différentes équipes de l'A.B.S.S.A. joueront "at home", il y a donc 14 calendriers possibles. Chaque numéro à son inverse, ainsi les équipes qui recevront le N° 2 de cette grille joueront en déplacement lorsque le N° 1 jouera "at home"; le N° 4 est l'inverse du N° 3, le N° 6 est l'inverse du N° 5, etc.

GRILLE DE 14 EQUIPES - SAISON 2006-2007

Rencontres	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	18/11	25/11	2/12
Retour	16/12	6/1	13/1	20/1	27/1	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	9/12
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
1	3		7		11		2		6		10		14
2		4		8		12		3		7		11	
3		14	5		9		13		4		8		12
4	13			6		10		1		5		9	
5		1		14	7		11		2		6		10
6	11		2			8		12		3		7	
7		12		3		14	9		13		4		8
8	9		13		4			10		1		5	
9		10		1		5		14	11		2		6
10	7		11		2		6			12		3	
11		8		12		3		7		14	13		4
12	5		9		13		4		8			1	
13		6		10		1		5		9			2
14	2		4		6		8		10		12	13	

Aucun numéro n'est identique à un autre. Nous devons attribuer le même numéro aux équipes qui doivent jouer le même samedi et le numéro inverse à une équipe qui doit jouer sur le même terrain à la même heure à l'inverse d'une autre équipe. Dans une même série, on ne peut attribuer qu'une seule fois le même numéro.

Vous pouvez vous-mêmes établir le calendrier de votre club en suivant les instructions ci-dessous :

Sur base du numéro qui vous est attribué dans la série dans laquelle vous évoluerez, vous trouverez dans la "grille calendrier" ci-dessus, à la ligne correspondant à ce numéro, les différentes équipes de votre série que vous recevrez au cours des matches "aller". Pour les rencontres en déplacement, (cases en face de votre numéro où il n'y a aucun chiffre) vous recherchez, pour une date donnée, votre numéro dans la colonne relative à cette date; le club qui vous reçoit est celui dont le numéro se trouve dans la 1^{ère} colonne (et sur la même ligne). Pour les matches retour, c'est l'inverse.

Par exemple: pour les matches "aller" du 2/9, le N° 1 reçoit le N° 3 et le 9/9 le N° 1 joue dans les installations du N° 5. Pour les matches "retour", le 16/12, le N° 3 reçoit le N° 1 et le 13/1, le N° 5 reçoit le N° 3, le N° 13 reçoit le N° 8 etc.

Dès la réception du calendrier, nous vous demandons de vérifier les informations qui concernent votre club et de communiquer très rapidement, au secrétaire général de l'A.B.S.S.A., les informations qui devraient être corrigées.

En ce qui concerne les journées de championnat, veuillez vérifier la libre disposition de votre terrain au jour et à l'heure fixée pour vos rencontres "at home". **En cas d'occupation de vos installations, nous vous rappelons que c'est à votre club qu'il incombe de nous proposer une solution.**

Toutes les modifications au calendrier sont à transmettre dorénavant au secrétaire général, Monsieur Willy LUPPENS.

Le responsable du calendrier



X. QUALIFICATIONS

A. NOUVEAUX QUALIFIES

ACHAOUI	ABDELLAH	23/08/65	561	MOLENBEEK SLC	07/08/06	
AHIME	FABRICE	24/05/75	362	BRAINE CCM	31/07/06	
BAES	GAETAN	22/01/86	362	BRAINE CCM	31/07/06	
BENAYAD DAOUDI	YOUSSEF	22/02/74	040	E.S.A.J.F.	31/07/06	
BERLANT	KEVIN	05/12/89	503	BLUE SOCKS (THE)	31/07/06	
BONAIUTO	CEDRIC	05/05/83	522	FRIENDS SPIRIT AUD.	31/07/06	
BONON	RICARDO	12/12/72	132	BRITISH UNITED	31/07/06	
BOUAMIRA	MOHAMED	01/07/41	561	MOLENBEEK SLC	07/08/06	
BOUMAAZA	MOHAMED	07/12/58	561	MOLENBEEK SLC	07/08/06	
BRANDERS	STEVE	28/03/75	493	BEETHOVEN FCS	31/07/06	4070
BRAUN	NICOLAS	11/09/80	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	7774
BRIMIOULLE	VANINA	23/12/84	553	GARRINCHA AS	31/07/06	
BRUX	MIKE	09/06/82	503	BLUE SOCKS (THE)	31/07/06	
BRUYLANDT	CEDRIC	27/07/80	359	NEW INN FC	07/08/06	
CALLERAMI	MARCO	24/09/66	263	NEW ARQUOIS FC	31/07/06	
CARDOSO DE GOUVEIA	FAUSTU	23/04/61	376	AUDERGHM RU	31/07/06	
CASPERS	FRANCK	17/11/67	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	
CEFALO	ISIDORE	07/01/59	256	ELISABETH CLUB	07/08/06	
CHAUSTEUR	CLAUDE	06/04/60	057	REALISTES MEXICO	31/07/06	
CICCHINI	OLIVIER	18/07/75	060	ASH BLANCS	07/08/06	
CLARO SIGRE	BRUNO	26/04/82	102	ROSE (LA) FC	31/07/06	
COLEMBERT	JEAN-SEBASTIEN	21/08/79	359	NEW INN FC	07/08/06	3031
COLLARD	JOHNNY	27/04/68	362	BRAINE CCM	31/07/06	
COLLIGNON	OLIVIER	31/10/72	412	CHENOIS (ESPER) FC	31/07/06	
COLMANT	VANESSA	06/11/81	432	CITY CLUB DB	31/07/06	
COUDER	GEOFFREY	19/09/88	482	SAVOYARD FC	07/08/06	
COURTOIS	MAUDE	10/05/81	545	BRUSSELS GALACTICS	31/07/06	
DAL	OLIVIER	30/09/78	060	ASH BLANCS	07/08/06	
DAMAT	CELAL	01/02/67	437	OLD DUCKS FC	31/07/06	
DARBI	AHMED	26/01/83	016	COMP. CINEMA RFC	07/08/06	4244
DARD	DIMITRI	28/07/81	359	NEW INN FC	31/07/06	
DAVELOOSE	PHILIPPE	12/09/73	412	CHENOIS (ESPER) FC	31/07/06	
DE COCK	ERIC	26/01/66	102	ROSE (LA) FC	31/07/06	
DE VALCK	PASCALE	28/05/63	235	GERMINAL CSA	31/07/06	
DE VRIES	SJOERD	22/10/84	001	BRUS. BRITISH RFC	07/08/06	
DECHAMPS	REGIS	08/11/73	416	HIGGINS	07/08/06	
DECLERCQ	PATRICK	15/11/55	322	WOLUWE STOCK.	07/08/06	
DELANGHE	YVES	05/06/68	002	ENTENTE R. ACB	31/07/06	
DELVA	STEPHANE	24/05/67	092	ITT FC	31/07/06	
DENEFT	BENOIT	15/11/69	516	EFFETA FC	07/08/06	
DETOCLE	XAVIER	23/07/74	503	BLUE SOCKS (THE)	31/07/06	
DESMAHET	LAURENT	17/04/69	263	NEW ARQUOIS FC	31/07/06	
DEVLAMIJNCK	REMI	02/03/51	437	OLD DUCKS FC	31/07/06	
DIERICK	CLAUDE	28/06/46	047	IDEAL RANG. UCC.	07/08/06	
ESTRADA RODRIGUEZ	GUILLERMO	23/05/63	072	AUDERGHM CF	07/08/06	
FANELLI	VALERIO	21/06/59	221	ST. GEORGES RCS	07/08/06	
FERREIRA DE PAIVA	NUNO	03/06/80	547	BOAVISTA FC	31/07/06	
FONTAINE	JACQUES	06/06/64	057	REALISTES MEXICO	31/07/06	
FORTUNE	STEPHANE	22/02/68	235	GERMINAL CSA	07/08/06	
FRIKICH	BOUJIMA	25/07/69	040	E.S.A.J.F.	31/07/06	
GALLEMAERS	MARC	26/08/65	072	AUDERGHM CF	07/08/06	
GERE MOTO	GUTORO	15/01/76	503	BLUE SOCKS (THE)	31/07/06	
GERITZEN	DIDIER	31/01/71	388	GAST FC	07/08/06	
GERS	NICOLAS	17/03/77	169	MIDI AS	31/07/06	
GODARD	PASCAL	15/03/71	221	ST. GEORGES RCS	07/08/06	

GODFROID	DESIRE	21/04/64	087	LONGCHAMP TC	31/07/06	
GOOSSENS	OLIVIER	25/10/70	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	
GUELFY	SILVIO	03/07/65	362	BRAINE CCM	31/07/06	
HAIJ	YUNES	14/08/75	040	E.S.A.J.F.	31/07/06	
HANCE	PIERRE	04/01/55	109	AZUR CS	31/07/06	
HARANGOZO	LORENZO	13/05/85	016	COMP. CINEMA RFC	07/08/06	7774
HERBIGNIAUX	EMMANUEL	19/03/69	417	CORNOI AS	07/08/06	9284
HEUREUX	JACQUES	13/07/63	152	FORESTOIS S.C	31/07/06	
HOOGSTOEL	KRIS	26/11/85	078	VOLLEZELE SKO	07/08/06	
HORNIGOLD	PAUL	29/02/76	132	BRITISH UNITED	07/08/06	
JANSSENS	PHILIPPE	04/01/69	493	BEETHOVEN FCS	31/07/06	8512
JOURQUIN	GILLES	25/01/71	362	BRAINE CCM	31/07/06	
KADRIESKI	NUSRET	06/11/84	001	BRUS. BRITISH RFC	31/07/06	
KENNIS	FABIAN	29/08/83	225	VIDOCQ FC	31/07/06	
KHALY	IDRISSA	03/02/79	481	ANIM'S FC	07/08/06	
KILITSIDIS	ARISTIDIS	27/07/61	488	HELLAS BERCHEM FC	31/07/06	
LAMBEAU	BENOIT	06/11/72	345	GOALOIS	31/07/06	0178
LE MAIRE	EDDY	01/10/64	437	OLD DUCKS FC	31/07/06	
LEGRAND	ANTOINE	23/09/82	482	SAVOYARD FC	07/08/06	
LEKEUX	DAVID	24/10/81	340	SPARTA SCHEUT	07/08/06	
LEURQUIN	OLIVIER	01/03/78	359	NEW INN FC	07/08/06	3031
LICHTERT	EDDY	19/07/66	143	EAGLE TEAM SC	31/07/06	
LODDWYCKX	JEAN-FRANCOIS	14/09/67	362	BRAINE CCM	31/07/06	
MANAH	SALIHA	18/11/79	504	UNION JP	31/07/06	
MANDERLIER	PHILIPPE	24/10/67	263	NEW ARQUOIS FC	31/07/06	
MANN	ADAM	17/11/87	001	BRUS. BRITISH RFC	31/07/06	
MARTINEZ	FRANCISCO	03/03/78	340	SPARTA SCHEUT	07/08/06	
MAUSEN	FREDERIC	05/01/87	016	COMP. CINEMA RFC	07/08/06	0556
MAYNE	DAVID	13/05/80	169	MIDI AS	31/07/06	
MC GRATH	RAY	01/04/76	132	BRITISH UNITED	07/08/06	
MINCHELLA	ELIO	01/01/67	072	AUDERGHM CF	07/08/06	
MINNE	MICHEL	20/03/62	024	BESACE FC	31/07/06	
MURAT	ISLAM	26/10/77	249	AUDERGHM AMB.	07/08/06	
NGUYEN NOGOC GIAO		02/02/65	268	PHARMA SC	07/08/06	
PALACIOS CAMPILLO	FERNANDO	26/07/77	488	HELLAS BERCHEM FC	31/07/06	
PARASOLE	VINCENZO	12/03/87	383	CENTRE FC	07/08/06	
RAPTIS	IOANNIS	10/05/65	488	HELLAS BERCHEM FC	31/07/06	
RICHIR	NICOLAS	03/10/73	383	CENTRE FC	07/08/06	
RIVET	STEPHANE	05/02/74	362	BRAINE CCM	31/07/06	
ROBESYN	OLIVIER	15/05/80	151	CORNAC UNIT. FC	07/08/06	
RUEBENS	SERGE	03/08/60	386	BABYLONE AUDERG.	31/07/06	
SAOUDI	ISMAEL	23/06/85	057	REALISTES MEXICO	31/07/06	9439
SELVAGGIO	RAFFAELE	07/09/81	455	OMNISP. BIERGHES	07/08/06	
SENIORA	YOUSSEF	16/05/80	057	REALISTES MEXICO	31/07/06	
SERNEELS	DAVID	07/09/73	217	FOSSIS (LES) CS	31/07/06	7907
SHORT	CHRISTOPHER	14/03/80	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	7774
SIRINAKIS	PANAGIOTIS	20/05/81	488	HELLAS BERCHEM FC	31/07/06	
SMETS	LUC	20/04/65	362	BRAINE CCM	31/07/06	
SNEPPE	JEAN-CLAUDE	23/01/79	016	COMP. CINEMA RFC	07/08/06	7654
TARGUISTI	MOUSSA	31/12/81	016	COMP. CINEMA RFC	07/08/06	4244
TCHOMBA OPENDA	JEAN-BERNARD	08/04/85	340	SPARTA SCHEUT	07/08/06	
THOLLEBEEK	PATRICK	05/10/82	078	VOLLEZELE SKO	07/08/06	
THOLONIAT	LUC	05/11/76	001	BRUS. BRITISH RFC	31/07/06	
THOORENS	GREGORY	24/10/80	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	9331
TULPINCK	PATRICK	23/07/61	412	CHENOIS (ESPER) FC	31/07/06	
URBAIN	JEAN-YVES	27/10/50	060	ASH BLANCS	07/08/06	
VAN BENEDEN	MICHEL	10/03/66	060	ASH BLANCS	31/07/06	
VAN DE GAER	CHRIS	01/01/80	522	FRIENDS SPIRIT AUD.	31/07/06	
VAN DE KERCKHOVE	LUC	21/10/67	404	VETER. ECUSSON FC	31/07/06	
VAN DER VINNE	SEBASTIEN	19/11/83	001	BRUS. BRITISH RFC	07/08/06	

VAN DIERENDONCK	LUDO	01/02/68	503	BLUE SOCKS (THE)	31/07/06	
VAN DIEVOET	NICOLAS	06/09/75	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	7774
VAN ERKEL	PHILIPPE	21/12/63	087	LONGCHAMP TC	31/07/06	
VAN HOOFF	OLIVIER	24/07/71	235	GERMINAL CSA	07/08/06	
VAN HOUWE	FREDERIC	15/06/74	545	BRUSSELS GALACTICS	31/07/06	
VAN NEDERVELDE	BERTRAND	12/07/71	039	BRUSSELS LTC	07/08/06	
VAN POPPEL	JEAN-LOUIS	09/08/64	143	EAGLE TEAM SC	31/07/06	
VAN ROMPAEY	FRANS	03/04/39	005	MUTUELLE R.SB	31/07/06	
VANDENBROECK	KRISTOF	19/09/78	090	GREEN DEVILS	07/08/06	8104
VANDERMEULEN	JEAN-CLAUDE	30/03/65	362	BRAINE CCM	31/07/06	
VANDERPOORTEN	KOEN	06/03/77	078	VOLLEZELE SKO	07/08/06	
VERHAEGHE	GUILLAUME	07/08/85	044	LA LORRAINE FC	07/08/06	
VERMEULEN	MARCEL	28/11/74	019	AMICALE SPORTIVE	31/07/06	
VIERDEELS	STEPHAN	07/11/74	493	BEETHOVEN FCS	31/07/06	8512
VILLARREAL ROBY	JHON	26/08/64	072	AUDERGHEM CF	07/08/06	
WAANDERS	TIM	20/07/80	132	BRITISH UNITED	07/08/06	
WALKER	CHRISTOPHE	14/04/84	001	BRUS. BRITISH RFC	31/07/06	
WEI	JOERI	16/12/72	132	BRITISH UNITED	31/07/06	
WUYTS	STEPHANE	01/09/74	340	SPARTA SCHEUT	07/08/06	



DANS NOS CLUBS :

MATCHES AMICAUX AUTORISES.

				<u>Terrain</u>
19/08/2006	16,45	GREEN DEVILS – ENTENTE ACB		E 07
19/08/2006	12,30	LA LORGNETTE – BRITISH UNITED		E 07
19/08/2006	16,00	GREZ AJ - AS BASILIQUE		G 04
26/08/2006	13,30	S.C. FORESTOIS 1 – AMB. AUDERGHEM 1		F 01
26/08/2006	15,00	S.C. FORESTOIS 2 – AMB. AUDERGHEM 2		F 01
26/08/2006	13,15	FC. BESACE – VERBROEDERING HOFSTADE		Hofstade
26/08/2006	14,30	FC. BESACE – R. CS. ST. GEORGES		Hofstade
26/08/2006	15,00	IDEAL RANGERS – SC FORESTOIS 3		U 04
26/08/2006	15,30	REALISTES MEXICO 1 – BIG J-ASPS		B 08
26/08/2006	15,30	REALISTES MEXICO 2 – CS WATERMAEL		B 08
26/08/2006	16,00	CS. BOUVAL GENAPPE – FC. CENTRE		G 02

TOURNOIS AUTORISES.

			<u>Terrain</u>
19/08/06	Amical Enghien – FC. Esp. Chenois – YC. La Rose – FC. Wappers - Nautisport RCS. St. Georges – FC. Irlande – Duden Sport		
19/08/06	S.C. Chenois – La Lorraine – Braine CCM – Esp. Chenois – AS. Cornoi – Union Waterloo – Effeta – Sporting Waterloo – Entente Uccloise		W 02
26/08/06	R. Anciens Scouts – Union Waterloo – FCS. Beethoven – FC. Irlande- Tervuren Rangers – FC. Country – CS. Azur – Week Sport – FC. Copains Réunion – Radio-TV Boys		A 05
26/08/06	R. Entente ACB – AS. Picardie – SC. Pharma – RU. Auderghem		B 07
26/08/06	Chiefs Kapelleveld – RV Samedi – FC. New Inn – FC. La Lorgnette – String Penelope ROS – Wong Kapelleveld – FC. Central Park		W 11
26/08/06	C.S. Biergeois – Uccle Stendhal – AS Cornoi – C.S. Biergeois (UB)		B 01

Séance levée à 22 h. 36
Procès verbal non corrigé

2 septembre 2006 / Journée 1

DIVISION 1

12,30 LORGNETTE (La)	- JEFKE FC
14,00 LAEKEN TENNIS J.	- ENGHIEN Amical
13,00 LORRAINE (La) 1	- TOURINNOIS FC 1
13,00 WEEK SPORT	- PORTUGAL FCD
14,00 GAST FC 1	- ETTEKIJS-CHAMPION 1
12,30 GOALOIS 1	- BRUSSELS LTC 1
14,00 MIREILLE WEMMEL 1	- FORESTOIS SC 1

DIVISION 2 A

14,00 IRLANDE FC 1	- BLUE STAC
14,00 ETINCELLE FC	- CENTRE FC
15,30 CHEVERNY SCHAERBEEK 1	- PHARMA SC 1
15,30 CHENOIS SC 1	- BRUSSELS BRITISH 1
14,00 DUDEN SPORT R. 1	- NEW INN 1
15,30 AUDERGHEM AMB. 1	- BESACE FC 1
15,30 BRITISH UNITED 2	- COIN DU BALAI

DIVISION 2 B

15,30 SAVOYARD FC	- MAHIERMONT (Le) 1
14,00 NEW ARQUOIS 1	- BOUSVAL-GENAPPE SC 1
15,00 ARAKAZ 1	- ELISABETH CLUB 1
15,15 AZUR 1	- ESKIMOOS FC
14,00 BLUE SOCKS (The)	- BABYLONE SP. AUDERGHEM
14,00 TRINQUANT TP 1	- NO LIMITS BOYS
13,00 BRITISH UNITED 1	- JEUNESSE SPORT. FOREST

DIVISION 2 C

15,30 ELAN EVERE RAC 1	- PETER PAN FC 1
15,30 NAHDA 96 FC	- SOUTHSIDE UNITED
14,00 MANZAH FC	- AUDERGHEM CF 1
12,30 CHOULE FC	- NEPTUNE FC
14,00 BARCA JETTE FC	- ENTENTE ACB 1
15,30 TRINQUANT TP 2	- BRUSSELS LTC 2
14,00 ST-GEORGES RCS 2	- MARBEL FC

DIVISION 3 A

15,30 IRLANDE FC 2	- SPARTA SCHEUT
14,00 ANCIENS SCOUTS R. 1	- COSMOS MOLENBEEK 1
14,00 VOLLEZELE SKO	- STRING PENELOPE FC 1
14,00 CLAN (Le) CS	- BRUSSELS BRITISH 2
15,00 VIRGINAL ASF	- ANIM'S FC
12,30 ESAJF 2	- RAPID LIMELETTOIS
15,00 BOAVISTA FC	- GREEN DEVILS

DIVISION 3 B

15,00 FOREST ACSSA	- ROSE (La) 1
15,30 WAPPERS FC	- BALLON MOLENBEEK
13,00 ASH BLANCS 1	- CORNAC UNITED 1
14,00 BASILIQUE AS	- MARTIN FSW
15,30 POSTBOYS FC 1	- BRUSSELS GALACTICS
15,30 JUVENTUS BXL	- SAINT-JOSEPH FCEE
15,30 ST-GEORGES RCS 1	- SCHEUT FC

15,00 CELTIC FORESTOIS
15,30 RAMBLERS SC 1
14,00 CHIEFS KAPELLEVELD 1
15,30 BIG J - ASPS
12,30 HERMES FC
14,00 LUNETTE FC (La)
15,30 SAINT-JOSSE TENNIS

15,30 SYB
15,30 GREZ AJ 1
14,00 CHEVERNY SCHAERBEEK 2
15,30 AMICALE SPORTIVE
14,00 PANGLOSS FC 1
15,30 TERVUREN RANGERS
12,30 APOLLON FC

14,30 VIDOCQ FC
14,00 FRIENDS SPIRIT AUDERGHEM
13,00 LORRAINE (La) 2
14,00 JOGGERS SC (The)
15,30 GAST FC 2
14,00 GOALOIS 2
15,30 MIREILLE WEMMEL 2

14,00 IRLANDE FC 3
15,30 EAGLE TEAM
14,00 WELL TEAM
14,00 CHENOIS SC 2
14,00 POSTBOYS FC 2
15,00 CAVES ARTOIS
15,30 BRITISH UNITED 3

14,00 FLEUR BLEUE RCS 1
12,30 VOIRIE RAC
13,00 ARAKAZ 2
14,00 KARIA FC
15,30 COUNTRY FC 1
14,00 SUISSE RUS
13,30 ANATOLIE 95 FC

13,30 MARCONI FOREST
14,00 BRAINE CCM 1
15,00 CHIEFS KAPELLEVELD 3
15,00 BRAINE-TERMINUS FC
13,00 OMNISPORT BIERGHES 1
12,30 BOCA SUBLIME
12,30 AVERENSPOR FC

DIVISION 3 C

- MIDI AS
- RADIO-TV BOYS
- PANTOUFLES FC
- WOLU-STANISLAS 50
- CERCO FC
- WOLUWE FC
- UNION WATERLOO

DIVISION 3 D

- UNION SCHAERBEEK 96
- ARARAT FC
- COPAINS REUNIS
- FOSSIS (Les) 1
- CHENOIS (Espér.) FC
- WONG KAPELLEVELD AC
- GERMINAL CSA 1

DIVISION 4 A

- BEETHOVEN FCS
- BEA WOLUWE
- TOURINNOIS FC 2
- BRUSSELS BRITISH 3
- CORNOI AS
- UNION JP
- GERMINAL CSA 2

DIVISION 4 B

- PTITS JAUNES FC (Les)
- BLEU-BLANC (Ent.)
- STRING PENELOPE FC 2
- CHARLES-QUINT FC
- ETTEKIJS-CHAMPION 2
- HELLAS BERCHEM FC
- COMP. CINEMA 2

DIVISION 4 C

- ROSE (La) 2
- OLD BLACKS
- UCCLE STENDHAL
- KINE SMJ
- AZUR 2
- BIEN VENUE FC
- NIVELLOIS-ACLOTS FC 1

DIVISION 4 D

- PETER PAN FC 2
- APEB AS
- TERVUREN VK
- PRESS (Amicale)
- REALISTES MEXICO 1
- NIVELLES AS
- HIGGINS

13,00 CITY CLUB DB	- MAHIERMONT (Le) 2
14,00 EFFETA FC	- BORUSSIA ANDERLECHT
15,30 SP. & LOISIRS CL. MOLENB.	- ST-GEORGES RCS 3
15,00 GARRINCHA AS	- BRUSSELS BRITISH 4
15,30 ESAJF 1	- NEW INN 2
15,30 WOLVES EVERE (The) 1	- CENTRAL PARK FC
13,00 BRITISH UNITED 4	- COMP. CINEMA 1
DIVISION 5 B	
12,30 IRLANDE FC 4	- MAHIERMONT (Le) 3
14,00 GREZ AJ 2	- BEL AIR FC
14,30 BIERGEOIS CS	- AUDERGHEM CF 2
13,30 ENTENTE UCCLOISE	- MANTA'S BOYS
0,00 OMNISPORT BIERGHES 2	- JUST ANOTHER FOOTB. TEAM
14,00 WOLUWE RAC. STOCKELLOIS	- NO BOYS
12,30 NEW-TEAM FC	- TOISON D'OR
DIVISION 5 C	
13,30 PHARMA SC 2	- CINQUANTENAIRE LXG
15,30 BRAINE CCM 2	- BOUSVAL-GENAPPE SC 2
12,30 CHIEFS KAPELLEVELD 2	- UNION SESAME
13,00 COBRA TEAM	- FOSSIS (Les) 2
15,30 DUDEN SPORT R. 2	- SPORTING WATERLOO
14,00 TRINQUANT TP 3	- ALICANCRE FC
14,00 LES REQUINS	- SAMEDI RV
DIVISION 6 A	
14,00 ELAN EVERE RAC 2	- ITT FC 1
12,30 NEW ARQUOIS 2	- COSMOS MOLENBEEK 2
15,30 VETERANS ECUSSON	- PHARMA SC 3
14,00 BRUSSELS LTC 3	- LONGCHAMP TC
14,00 COUNTRY FC 2	- NEW INN 3
14,00 TOURINNOIS FC 3	- ASH BLANCS 2
15,30 MUTUELLE RSB	- FORESTOIS SC 2
DIVISION 6 B	
15,30 ELAN EVERE RAC 3	- ITT FC 2
15,30 ANCIENS SCOUTS R. 2	- OLD DUCKS FC
14,30 LORRAINE (La) 3	- PHARMA SC 4
15,30 TUBIFOOT AS	- BRUSSELS BRITISH 5
15,30 AMICALE JETTOISE	- AZUR 3
15,30 TOURINNOIS FC 4	- BESACE FC 2
14,00 JEUNESSE ST-GILLOISE	- COSMOS MOLENBEEK 3
DIVISION 6 C	
15,30 FLEUR BLEUE RCS 2	- ITT FC 3
14,00 BAS DE CASSE (Les)	- MIREILLE WEMMEL 3
15,30 IDEAL RANGERS UCCLOIS	- CORNAC UNITED 2
13,30 AZUR 4	- DROGENBOS FC
15,30 PANGLOSS FC 2	- REALISTES MEXICO 2
14,00 AUDERGHEM AMB. 2	- FAUBOURG BRAINOISE
15,00 PICARDIE AS	- FORESTOIS SC 3

DIVISION 6 D

15,30 IRLANDE FC 5	- AEMA VETERANS
14,00 RAMBLERS SC 2	- BECKERS FCA
14,30 LORRAINE (La) 4	- ELISABETH CLUB 2
15,30 BRUSSELS LTC 4	- BRUSSELS BRITISH 6
12,30 ALIZE VETERANS FC	- CAMPOMAIORENSE SC
15,30 GOALOIS 3	- AVIA FC 1
15,30 BRITISH UNITED 5	- METRASPORT

DIVISION 6 E

14,00 WOLVES EVERE (The) 2	- AUDERGHEM RU
14,00 UNION WOLUWE	- TIGRE (Le) FC
15,30 ASH BLANCS 3	- ST-GEORGES RCS 4
14,00 CHENOIS SC 3	- ANDERLECHT US
12,30 PANGLOSS FC 3	- ENTENTE ACB 2
15,30 WATERMAEL CS	- AVIA FC 2
13,00 BRITISH UNITED 6	- NIVELLOIS-ACLOTS FC 2

9 septembre 2006 / Journée 2

DIVISION 1

13,30 FORESTOIS SC 1	- LAEKEN TENNIS J.
13,30 JEFKE FC	- MIREILLE WEMMEL 1
14,00 BRUSSELS LTC 1	- LORGNETTE (La)
14,00 ETTEKIJS-CHAMPION 1	- GOALOIS 1
12,30 PORTUGAL FCD	- GAST FC 1
14,00 TOURINNOIS FC 1	- WEEK SPORT
15,00 ENGHIEN Amical	- LORRAINE (La) 1

DIVISION 2 A

14,00 COIN DU BALAI	- ETINCELLE FC
13,30 BLUE STAC	- BRITISH UNITED 2
15,00 BESACE FC 1	- IRLANDE FC 1
14,00 NEW INN 1	- AUDERGHEM AMB. 1
14,00 BRUSSELS BRITISH 1	- DUDEN SPORT R. 1
15,30 PHARMA SC 1	- CHENOIS SC 1
15,00 CENTRE FC	- CHEVERNY SCHAERBEEK 1

DIVISION 2 B

15,00 JEUNESSE SPORT. FOREST	- NEW ARQUOIS 1
15,30 MAHIERMONT (Le) 1	- BRITISH UNITED 1
12,30 NO LIMITS BOYS	- SAVOYARD FC
12,30 BABYLONE SP. AUDERGHEM	- TRINQUANT TP 1
12,30 ESKIMOOS FC	- BLUE SOCKS (The)
12,30 ELISABETH CLUB 1	- AZUR 1
15,30 BOUSVAL-GENAPPE SC 1	- ARAKAZ 1

DIVISION 2 C

15,00 MARBEL FC	- NAHDA 96 FC
15,15 PETER PAN FC 1	- ST-GEORGES RCS 2
15,30 BRUSSELS LTC 2	- ELAN EVERE RAC 1
14,00 ENTENTE ACB 1	- TRINQUANT TP 2
15,30 NEPTUNE FC	- BARCA JETTE FC
14,00 AUDERGHEM CF 1	- CHOULE FC
15,30 SOUTHSIDE UNITED	- MANZAH FC

14,00 GREEN DEVILS
15,30 SPARTA SCHEUT
15,30 RAPID LIMELETTTOIS
12,30 ANIM'S FC
15,30 BRUSSELS BRITISH 2
15,30 STRING PENELOPE FC 1
14,00 COSMOS MOLENBEEK 1

15,30 SCHEUT FC
14,00 ROSE (La) 1
15,30 SAINT-JOSEPH FCEE
15,30 BRUSSELS GALACTICS
15,30 MARTIN FSW
15,30 CORNAC UNITED 1
14,00 BALLON MOLENBEEK

15,30 UNION WATERLOO
15,00 MIDI AS
14,00 WOLUWE FC
15,00 CERCO FC
14,00 WOLU-STANISLAS 50
14,30 PANTOUFLES FC
14,30 RADIO-TV BOYS

15,30 GERMINAL CSA 1
15,00 UNION SCHAERBEEK 96
12,30 WONG KAPELLEVELD AC
14,00 CHENOIS (Espér.) FC
13,45 FOSSIS (Les) 1
15,00 COPAINS REUNIS
14,00 ARARAT FC

14,00 GERMINAL CSA 2
12,30 BEETHOVEN FCS
15,30 UNION JP
13,15 CORNOI AS
12,30 BRUSSELS BRITISH 3
15,30 TOURINNOIS FC 2
12,30 BEA WOLUWE

12,30 COMP. CINEMA 2
14,00 P'TITS JAUNES FC (Les)
12,30 HELLAS BERCHEM FC
14,00 ETTEKIJS-CHAMPION 2
15,00 CHARLES-QUINT FC
15,00 STRING PENELOPE FC 2
14,00 BLEU-BLANC (Ent.)

DIVISION 3 A

- ANCIENS SCOUTS R. 1
- BOAVISTA FC
- IRLANDE FC 2
- ESAJF 2
- VIRGINAL ASF
- CLAN (Le) CS
- VOLLEZELE SKO

DIVISION 3 B

- WAPPERS FC
- ST-GEORGES RCS 1
- FOREST ACSSA
- JUVENTUS BXL
- POSTBOYS FC 1
- BASILIQUE AS
- ASH BLANCS 1

DIVISION 3 C

- RAMBLERS SC 1
- SAINT-JOSSE TENNIS
- CELTIC FORESTOIS
- LUNETTE FC (La)
- HERMES FC
- BIG J - ASPS
- CHIEFS KAPELLEVELD 1

DIVISION 3 D

- GREZ AJ 1
- APOLLON FC
- SYB
- TERVUREN RANGERS
- PANGLOSS FC 1
- AMICALE SPORTIVE
- CHEVERNY SCHAERBEEK 2

DIVISION 4 A

- FRIENDS SPIRIT AUDERGHEM
- MIREILLE WEMMEL 2
- VIDOCQ FC
- GOALOIS 2
- GAST FC 2
- JOGGERS SC (The)
- LORRAINE (La) 2

DIVISION 4 B

- EAGLE TEAM
- BRITISH UNITED 3
- IRLANDE FC 3
- CAVES ARTOIS
- POSTBOYS FC 2
- CHENOIS SC 2
- WELL TEAM

15,30 NIVELLOIS-ACLOTS FC 1	- VOIRIE RAC
12,30 ROSE (La) 2	- ANATOLIE 95 FC
14,00 BIEN VENUE FC	- FLEUR BLEUE RCS 1
15,15 AZUR 2	- SUISSE RUS
14,00 KINE SMJ	- COUNTRY FC 1
12,30 UCCLE STENDHAL	- KARIA FC
15,30 OLD BLACKS	- ARAKAZ 2
DIVISION 4 C	
15,30 HIGGINS	- BRAINE CCM 1
12,30 PETER PAN FC 2	- AVERENSPOR FC
14,00 NIVELLES AS	- MARCONI FOREST
15,30 REALISTES MEXICO 1	- BOCA SUBLIME
15,30 PRESS (Amicale)	- OMNISPORT BIERGHES 1
15,30 TERVUREN VK	- BRAINE-TERMINUS FC
14,00 APEB AS	- CHIEFS KAPELLEVELD 3
DIVISION 4 D	
12,30 COMP. CINEMA 1	- EFFETA FC
14,00 MAHIERMONT (Le) 2	- BRITISH UNITED 4
15,00 CENTRAL PARK FC	- CITY CLUB DB
15,30 NEW INN 2	- WOLVES EVERE (The) 1
12,30 BRUSSELS BRITISH 4	- ESAJF 1
15,30 ST-GEORGES RCS 3	- GARRINCHA AS
12,30 BORUSSIA ANDERLECHT	- SP. & LOISIRS CL. MOLENB.
DIVISION 5 A	
15,30 TOISON D'OR	- GREZ AJ 2
15,30 MAHIERMONT (Le) 3	- NEW-TEAM FC
12,30 NO BOYS	- IRLANDE FC 4
13,30 JUST ANOTHER FOOTB. TEAM	- WOLUWE RAC. STOCKELLOIS
14,00 MANTA'S BOYS	- OMNISPORT BIERGHES 2
15,30 AUDERGHEM CF 2	- ENTENTE UCCLOISE
14,00 BEL AIR FC	- BIERGEOIS CS
DIVISION 5 B	
12,30 SAMEDI RV	- BRAINE CCM 2
14,00 CINQUANTENAIRE LXG	- LES REQUINS
14,00 ALICANCRE FC	- PHARMA SC 2
15,30 SPORTING WATERLOO	- TRINQUANT TP 3
15,30 FOSSIS (Les) 2	- DUDEN SPORT R. 2
15,00 UNION SESAME	- COBRA TEAM
13,00 BOUSVAL-GENAPPE SC 2	- CHIEFS KAPELLEVELD 2
DIVISION 5 C	
15,00 FORESTOIS SC 2	- NEW ARQUOIS 2
12,30 ITT FC 1	- MUTUELLE RSB
13,00 ASH BLANCS 2	- ELAN EVERE RAC 2
15,30 NEW INN 3	- TOURINNOIS FC 3
14,00 LONGCHAMP TC	- COUNTRY FC 2
13,30 PHARMA SC 3	- BRUSSELS LTC 3
15,30 COSMOS MOLENBEEK 2	- VETERANS ECUSSON
DIVISION 6 A	

12,30 COSMOS MOLENBEEK 3
14,00 ITT FC 2
13,30 BESACE FC 2
13,30 AZUR 3
15,30 BRUSSELS BRITISH 5
14,00 PHARMA SC 4
12,30 OLD DUCKS FC

13,30 FORESTOIS SC 3
14,00 ITT FC 3
14,00 FAUBOURG BRAINOISE
15,30 REALISTES MEXICO 2
15,00 DROGENBOS FC
13,30 CORNAC UNITED 2
15,30 MIREILLE WEMMEL 3

14,00 METRASPORT
12,30 AEMA VETERANS
14,00 AVIA FC 1
14,00 CAMPOMAIORENSE SC
14,00 BRUSSELS BRITISH 6
14,30 ELISABETH CLUB 2
15,45 BECKERS FCA

13,00 NIVELLOIS-ACLOTS FC 2
14,00 AUDERGHEM RU
15,30 AVIA FC 2
15,30 ENTENTE ACB 2
14,00 ANDERLECHT US
14,00 ST-GEORGES RCS 4
15,30 TIGRE (Le) FC

DIVISION 6 B

- ANCIENS SCOUTS R. 2
- JEUNESSE ST-GILLOISE
- ELAN EVERE RAC 3
- TOURINNOIS FC 4
- AMICALE JETTOISE
- TUBIFOOT AS
- LORRAINE (La) 3

DIVISION 6 C

- BAS DE CASSE (Les)
- PICARDIE AS
- FLEUR BLEUE RCS 2
- AUDERGHEM AMB. 2
- PANGLOSS FC 2
- AZUR 4
- IDEAL RANGERS UCCLOIS

DIVISION 6 D

- RAMBLERS SC 2
- BRITISH UNITED 5
- IRLANDE FC 5
- GOALOIS 3
- ALIZE VETERANS FC
- BRUSSELS LTC 4
- LORRAINE (La) 4

DIVISION 6 E

- UNION WOLUWE
- BRITISH UNITED 6
- WOLVES EVERE (The) 2
- WATERMAEL CS
- PANGLOSS FC 3
- CHENOIS SC 3
- ASH BLANCS 3